

Réf: Dossier 411271

Avis de constitution

SOCIETE « ELYOKA GOLD MINING » en abrégé « EGM »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON BASE CIE EN
FACE DE LA STATION SHELL, Lot 4659, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELYOKA GOLD MINING » en
abrégé « EGM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
EXPLOITATIONS MINIERES

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie

tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON BASE CIE EN
FACE DE LA STATION SHELL, Lot 4659, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASSOUMOU KOUASSI VINCENT DE PAUL

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08129 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49052/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

